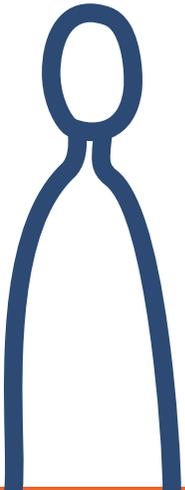


RÉCOLTE DE CAS INSPIRANTS D'ASSEMBLÉES/ COMITÉS/ CONSEILS CITOYENS

Par Raphaëlle Agostini – Strategic Design Scenarios



COLOMBIE BRITANNIQUE

Assemblée citoyenne

- C'est au Canada en Colombie-Britannique qu'est créée la première assemblée citoyenne en **2004**. Le gouvernement confie à **160 personnes choisies aléatoirement à partir du registre électoral**, la mission de réformer le système électoral de la province avant de soumettre sa proposition à un **référendum**. De janvier à avril 2004 le panel de citoyen participe **deux weekends par mois** à des réunions de formation afin d'acquérir les compétences pour pouvoir lire et analyser les 1600 propositions reçues et enfin élaborer et proposition une question référendaire à l'automne 2004.
- Si suite au référendum, la proposition est acceptée par plus de 60% de la population et des circonscriptions, le **gouvernement se doit de mettre en place le nouveau système électoral**.
- Les participants ne sont **pas rémunérés**.



COLOMBIE BRITANNIQUE

Assemblée citoyenne

PARTICIPATION



ECHELLE



SÉLECTION



INSTANCE PERMANENTE/ PROVISOIRE



OPÉRATIONNEL / STRATÉGIQUE



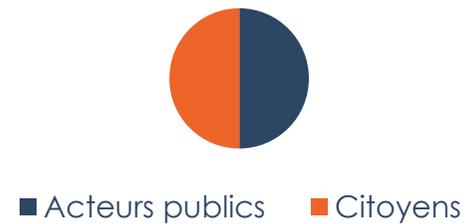
FRÉQUENCE



RESSOURCES

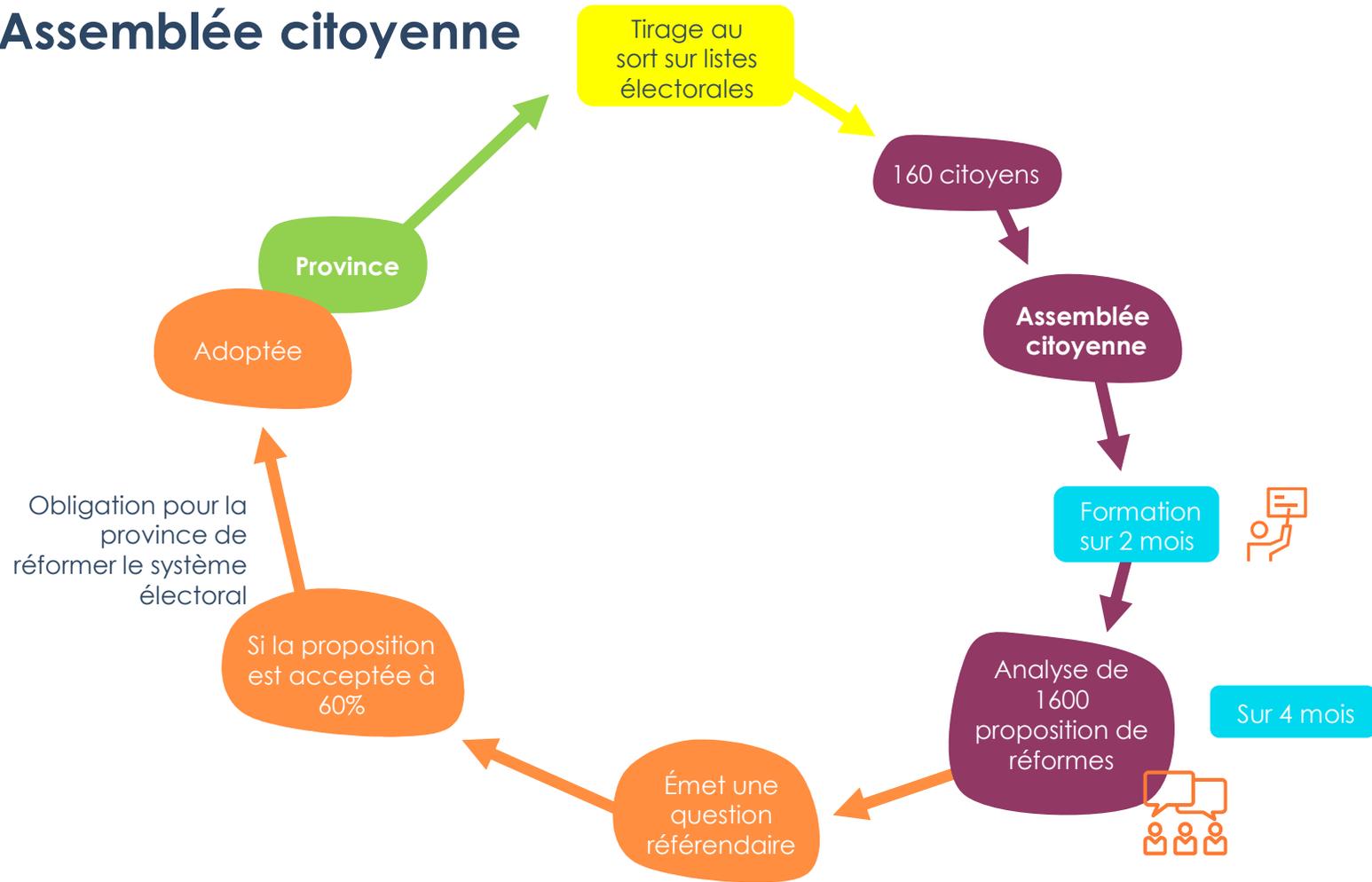


IMPLICATION

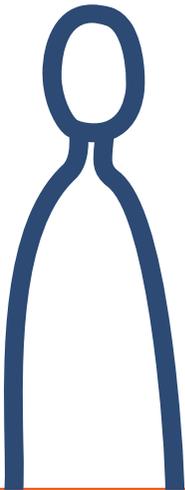


COLOMBIE BRITANNIQUE

Assemblée citoyenne



FORMATION
REFERENDUM



IRLANDE

« We the Citizens »

- En 2011, le mouvement « We the citizens » composé de chercheurs et d'activistes réclame une réforme constitutionnelle. Ils expérimentent une assemblée citoyenne informelle, mais c'est en 2012 à l'initiative du premier ministre Enda Kenny que la première assemblée citoyenne est créée. Elle a pour but d'élaborer des recommandations sur 8 articles de la constitution (mariage homosexuel, durée du mandat présidentiel, avortement, âge de la majorité électorale, question de la place de la femme dans la société, délit de blasphème etc.)
- La deuxième assemblée citoyenne est composée de **99 citoyens et d'un juge** qui pendant **1 an et demi à raison d'un weekend par mois** se sont réunis et ont auditionné des experts sur les thèmes traitant des articles de la constitution à modifier.
- **Les groupes sont mélangés de manière aléatoire à chaque nouveau weekend de rencontre.**
- Depuis octobre 2016, l'assemblée citoyenne s'est réunie à **12 occasions.**
- Ces assemblées ont permis un dialogue entre les citoyens et le gouvernement puisque ces dernières ont par exemple recommandé la légalisation du mariage pour tous et le droit à l'avortement ce qui a conduit à la tenue d'un **référendum** pour ces deux projets qui se sont soldés à chaque fois par un vote en faveur de ces derniers.



IRLANDE

« We the Citizens »

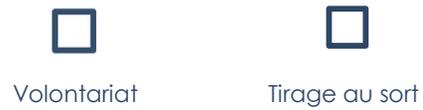
PARTICIPATION



ECHELLE



SÉLECTION



INSTANCE PERMANENTE/ PROVISOIRE



OPÉRATIONNEL / STRATÉGIQUE



FRÉQUENCE



RESSOURCES

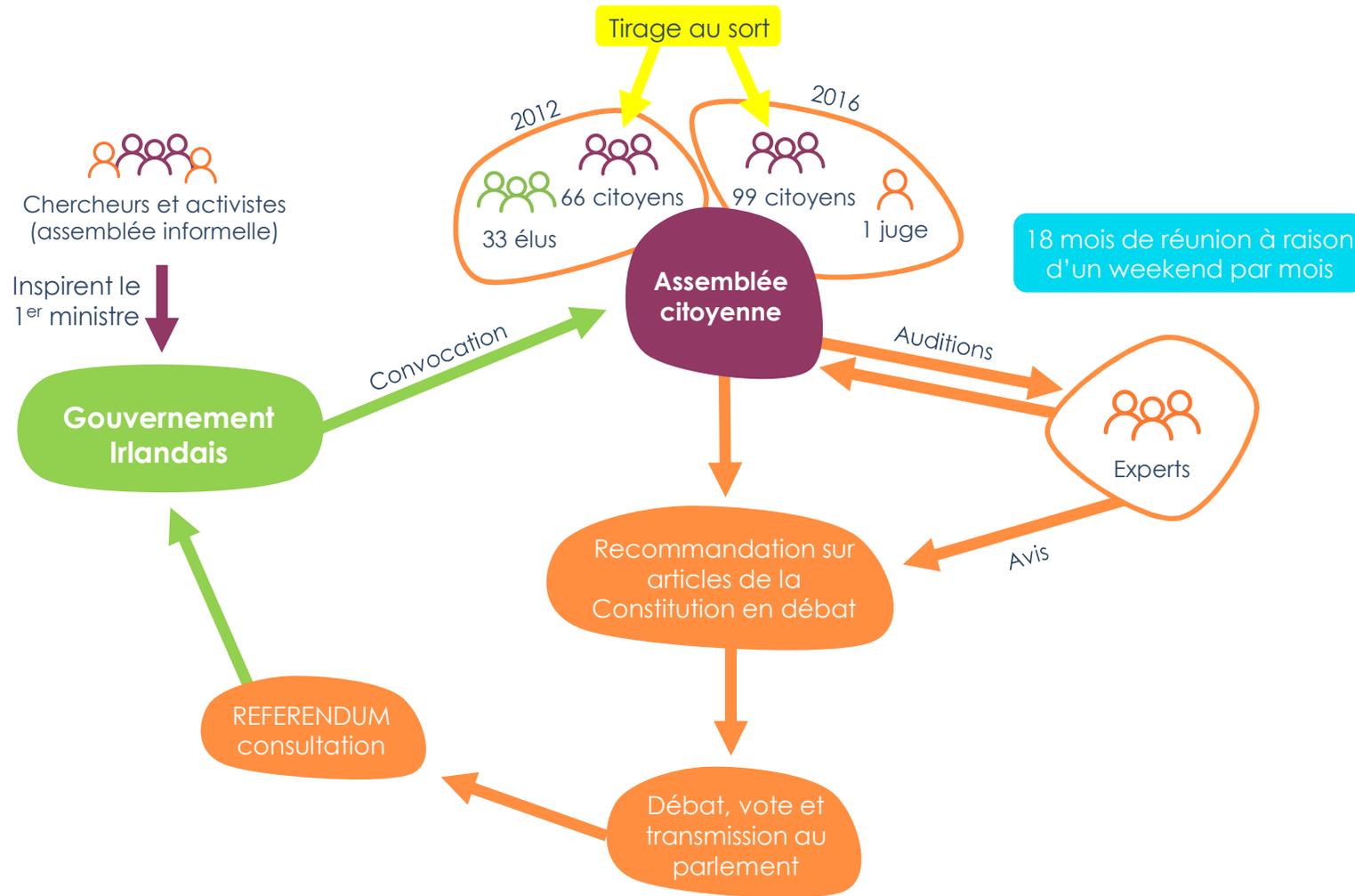


IMPLICATION



IRLANDE

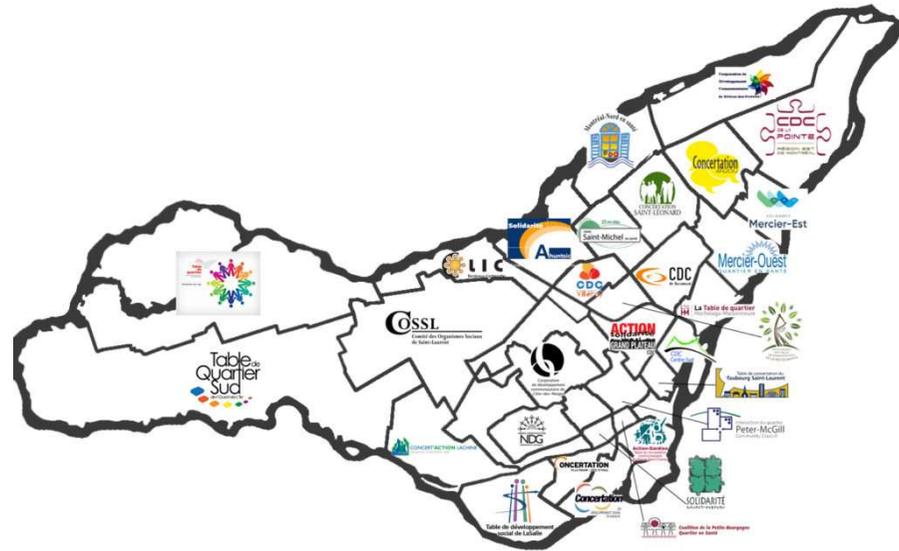
« We the Citizens »



FORMATION
REFERENDUM

VILLE DE MONTRÉAL

Table des quartiers



- La ville de Montréal a mis en place **31 tables de quartier** qui ont pour objectif de contribuer à **l'amélioration des conditions et du cadre de vie des populations locales**. Ce sont des **instances locales de concertation** qui rassemblent des organismes communautaires, des institutions, le milieu culturel, des affaires mais aussi des citoyens.
- Les partenaires organisent des **consultations de la population** afin de connaître les préoccupations locales afin de déterminer des priorités d'actions tant au niveau de l'aménagement urbain qu'au niveau de la sécurité alimentaire ou encore au niveau de l'environnement et des transports. Elles sont devenues les portes d'entrée de l'action sociale collective dans les quartiers.
- Tous les trois à cinq ans, chaque table de quartier élabore un **plan d'action** qui guidera le travail collectif pour les années suivantes. **Chaque acteur a le même poids** qu'il soit élu, une association, une institution ou un citoyen.
- Le plan d'action regroupe des actions à **différentes échelles** : des petites actions (organisation d'un évènement), des projets plus conséquents (entente avec les employeurs du quartier pour favoriser l'embauche locale) ou encore des actions sur le long terme comme la réhabilitation de locaux.

VILLE DE MONTRÉAL

Table des quartiers

PARTICIPATION



ECHELLE



SÉLECTION



INSTANCE PERMANENTE/ PROVISOIRE



OPÉRATIONNEL / STRATÉGIQUE



FRÉQUENCE



RESSOURCES

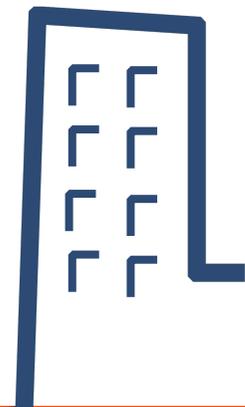
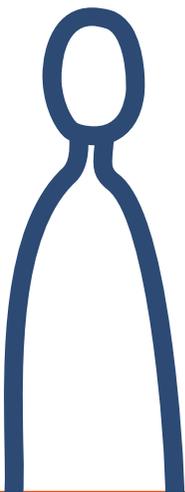
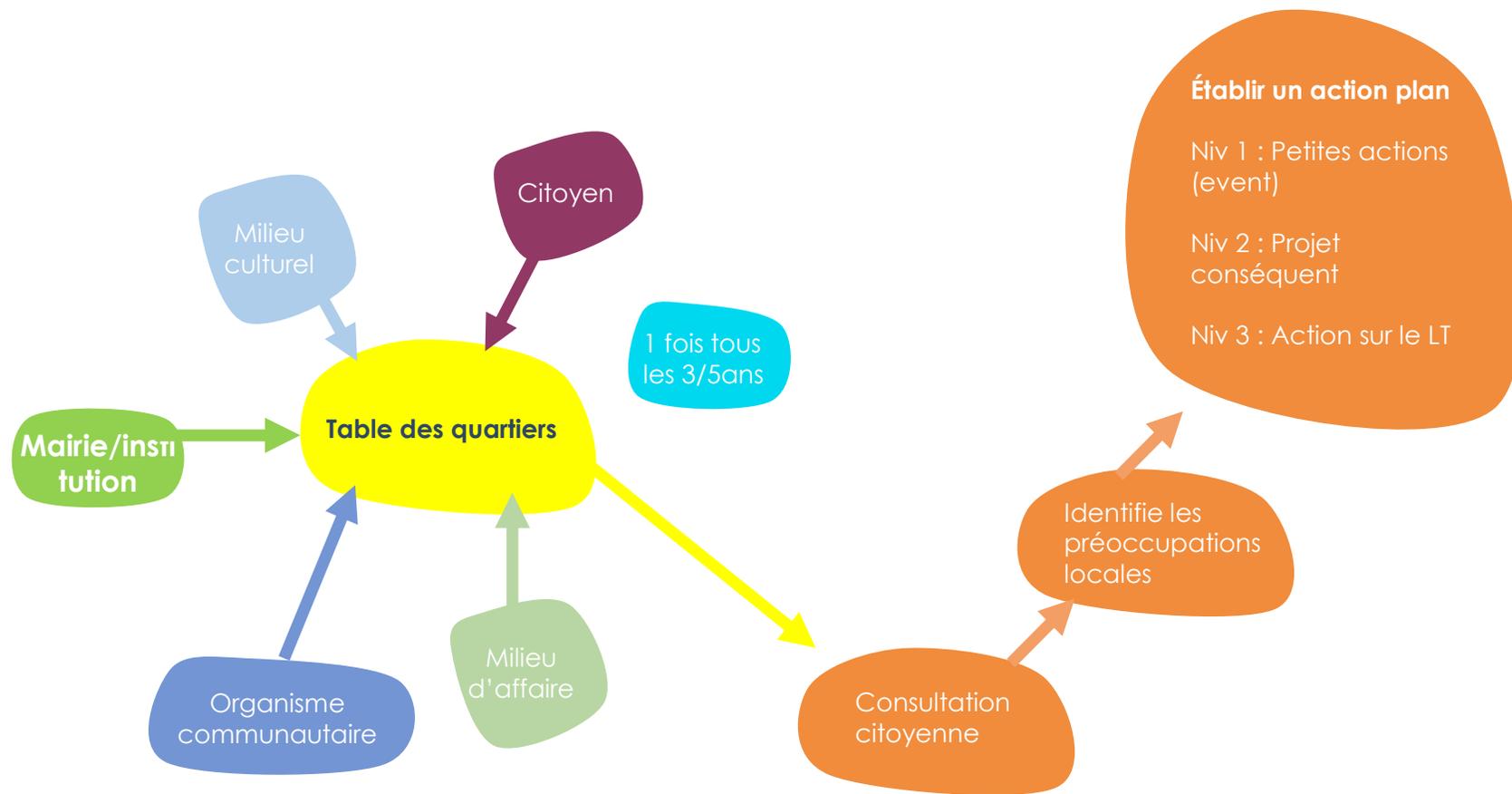


IMPLICATION



VILLE DE MONTRÉAL

Table des quartiers



G1000 BELGE

Instance citoyenne « one shot » à thématique



- En 2011 l'écrivain belge David Van Reybrouck avec un groupe de bénévoles, imagine le G1000 qui serait un grand processus de délibération citoyenne.
- Ce processus se fait au travers d'un **processus en « entonnoir »** autour de 3 étapes. La première constitue en une **consultation en ligne** afin de recueillir les préoccupations majeures des citoyens.
- Ensuite, un **sommet de mille citoyens** tirés au sort est constitué afin de discuter de ces préoccupations autour de tables rondes. Ils les travaillent pour les consolider dans un rapport transmis au Parlement belge.
- Enfin, un **groupe restreint (le G32)** se réunit plusieurs weekends pour échanger leurs opinions, étudier les dossiers et consulter des experts. Il élabore ensuite des propositions concrètes réunies dans un rapport transmis ensuite au Parlement belge à l'issue de trois weekends de discussion.

G1000 BELGE

Instance citoyenne « one shot » à thématique

PARTICIPATION



ECHELLE



SÉLECTION



INSTANCE PERMANENTE/ PROVISOIRE



OPÉRATIONNEL / STRATÉGIQUE



FRÉQUENCE



RESSOURCES

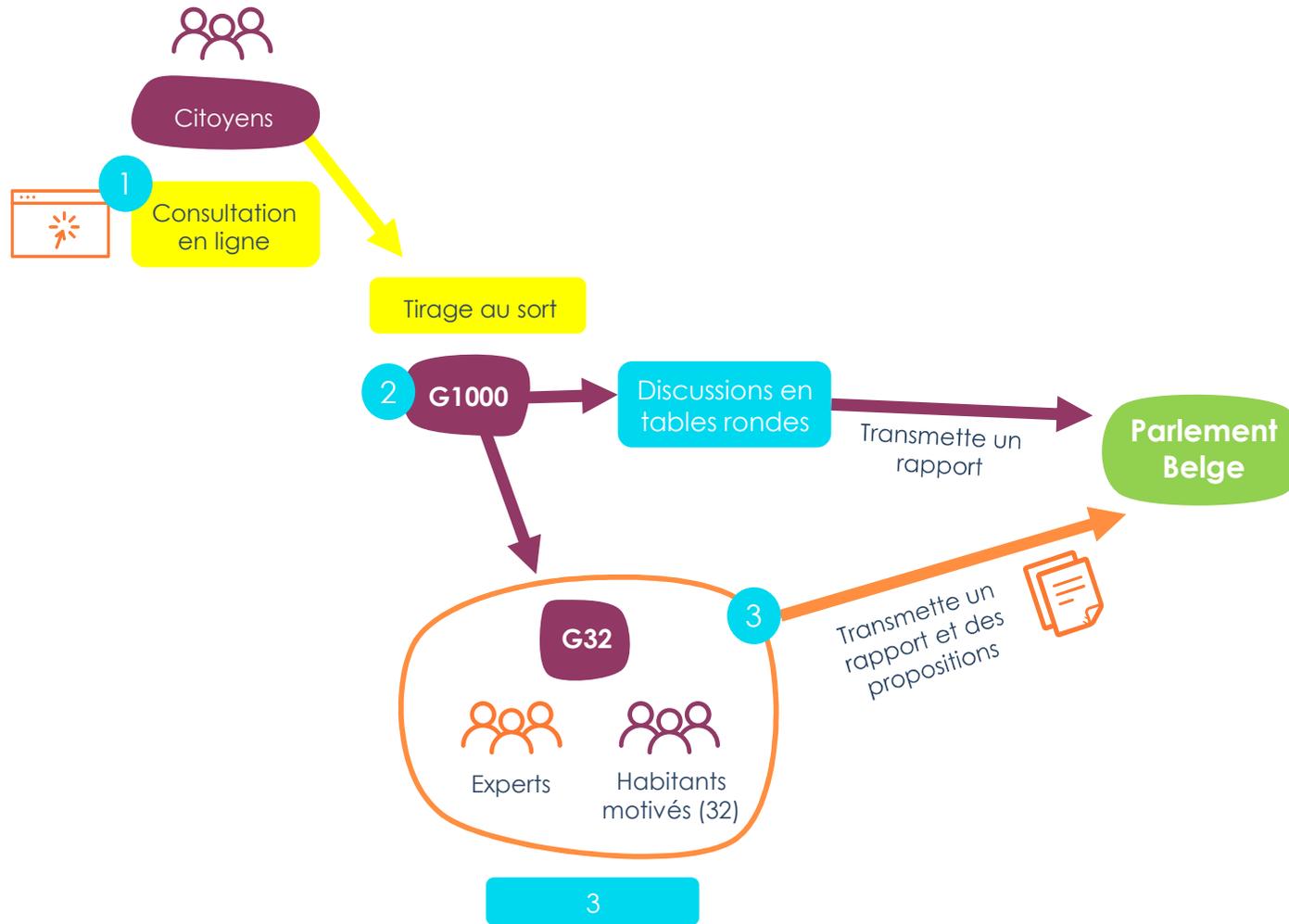


IMPLICATION



G1000 BELGE

Instance citoyenne « one shot » à thématique



DIAGNOSTIC

LYON EN COMMUN

Mouvement citoyen, assemblées citoyennes thématiques



- Lyon en commun est un mouvement citoyen lancé conjointement par le Gram Métropole et la France insoumise qui vise à proposer un **projet commun** pour Lyon au travers d'assemblées citoyennes. Ce mouvement repose sur 5 axes tels que « Lyon une commune souveraine et citoyenne », « Lyon une commune mobilisée pour la bifurcation écologique » ou encore « Lyon une commune digne et solidaire ».
- Il y a déjà eu 2 assemblées citoyennes. La première s'est déroulée au début du mois de février 2019 et a sélectionné 10 sujets (sur 46 propositions) portant sur l'égalité et le service public (délégation de services publics, régulation des prix de l'immobiliers etc.) sur l'écologie (encadrement pollution visuelle, gratuité transports en communs), sur la relation entre la citoyenneté et la démocratie (question du referendum d'initiative citoyenne), sur les questions sociales (bien être de la population, question des quartiers populaires etc.).
- Par petits groupes, les participants ont dû **proposer des solutions** aux problèmes mis en exergue lors de cette assemblée.
- Une fois les propositions faites, un **système de gommettes** doit permettre de mesurer la popularité de chacune en utilisant le système du jugement majoritaire.

LYON EN COMMUN

Mouvement citoyen, assemblées citoyennes thématiques

PARTICIPATION



ECHELLE



SÉLECTION



INSTANCE PERMANENTE/ PROVISOIRE



OPÉRATIONNEL / STRATÉGIQUE



FRÉQUENCE



RESSOURCES

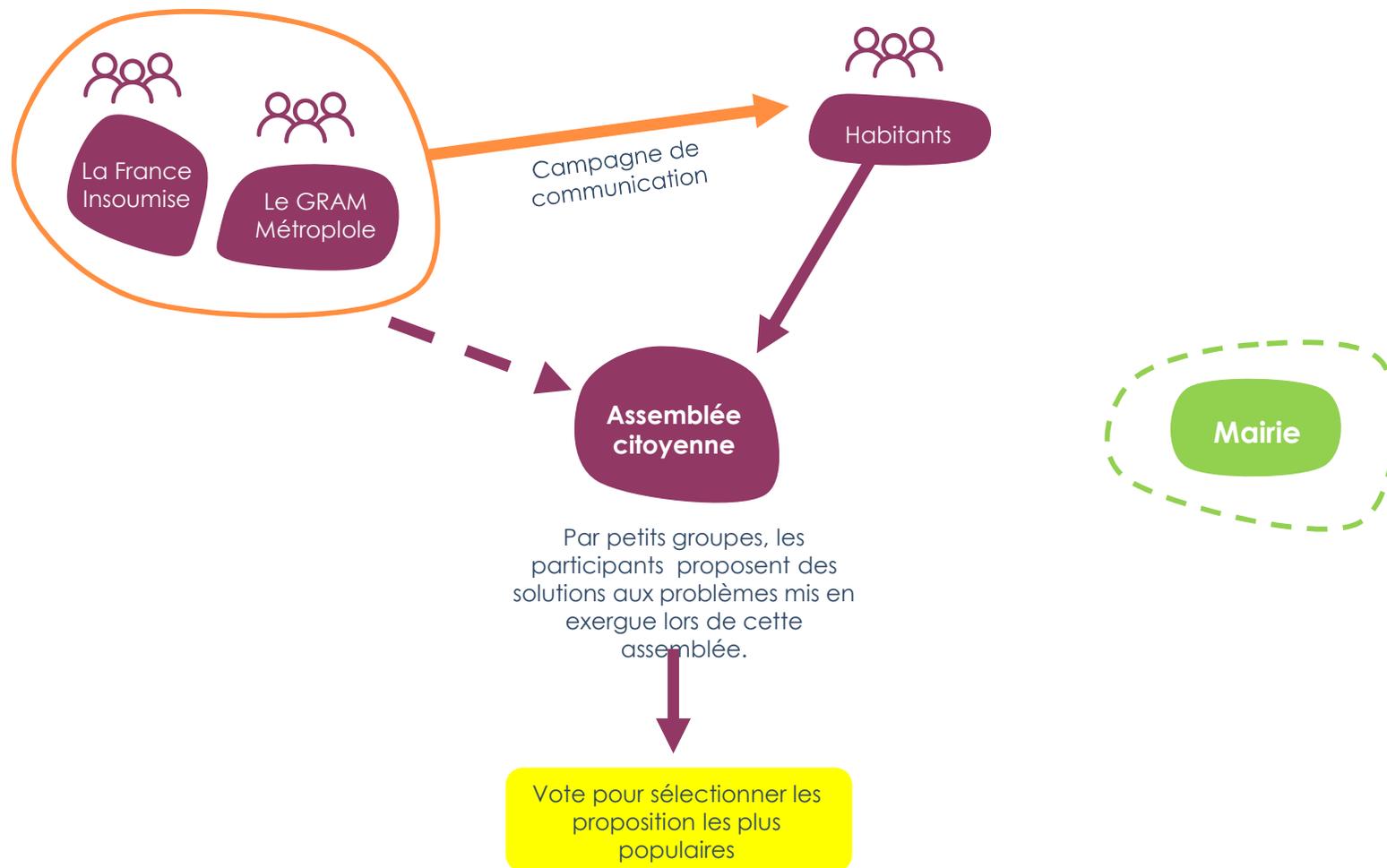


IMPLICATION



LYON EN COMMUN

Mouvement citoyen, assemblées citoyennes thématiques



DIAGNOSTIC

GDANSK

Assemblée citoyenne « one shot »

- En Pologne, la ville de Gdansk a mis en place dès juillet 2016 une assemblée citoyenne. Elle comporte **60 citoyens** qui doivent constituer un panel représentatif de la ville. Cette assemblée a pour but de **discuter** des divers problèmes économiques, sociaux, politiques ou environnementaux.
- L'assemblée se réunit pour écouter les experts puis se sépare en petits groupes pour élaborer des solutions qui sont proposées en fin de séances de travail. **Si une proposition obtient au moins 80% des voix, celle-ci est adoptée.**
- Ces assemblées citoyennes ont pour but d'apporter un complément pour l'administration en place.
- Lors de la première année, l'assemblée a notamment traité du problème des inondations et a proposé des solutions pour les endiguer. Ainsi, en 2017, la ville a pu endiguer le phénomène grâce aux recommandations de l'assemblée qui a proposé la création de lacs artificiels pour stocker les eaux de pluie.



GDANSK

Assemblée citoyenne « one shot »

PARTICIPATION



ECHELLE



SÉLECTION



INSTANCE PERMANENTE/ PROVISOIRE



OPÉRATIONNEL / STRATÉGIQUE



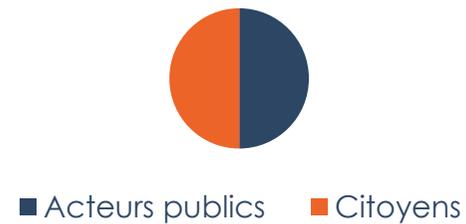
FRÉQUENCE



RESSOURCES

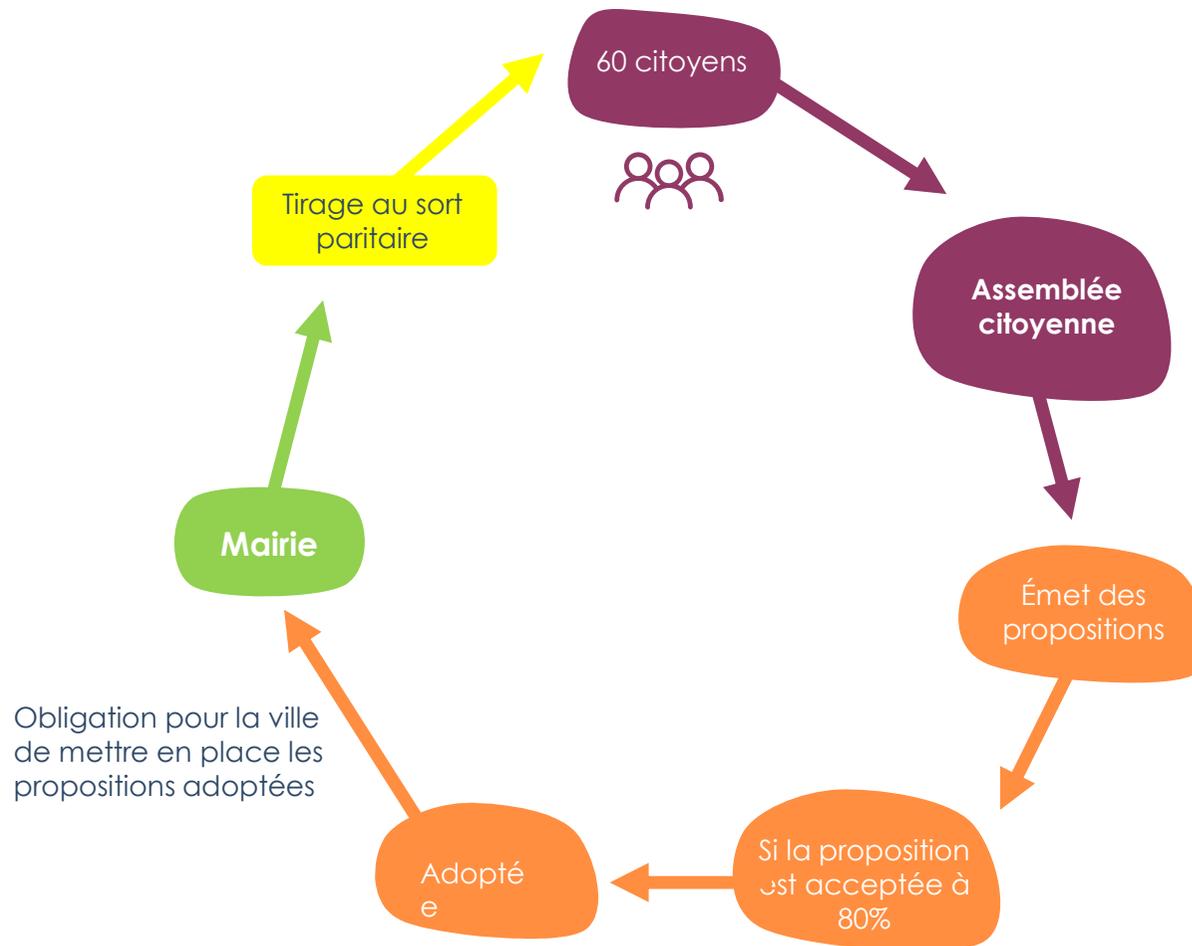


IMPLICATION



GDANSK

Assemblée citoyenne « one shot »

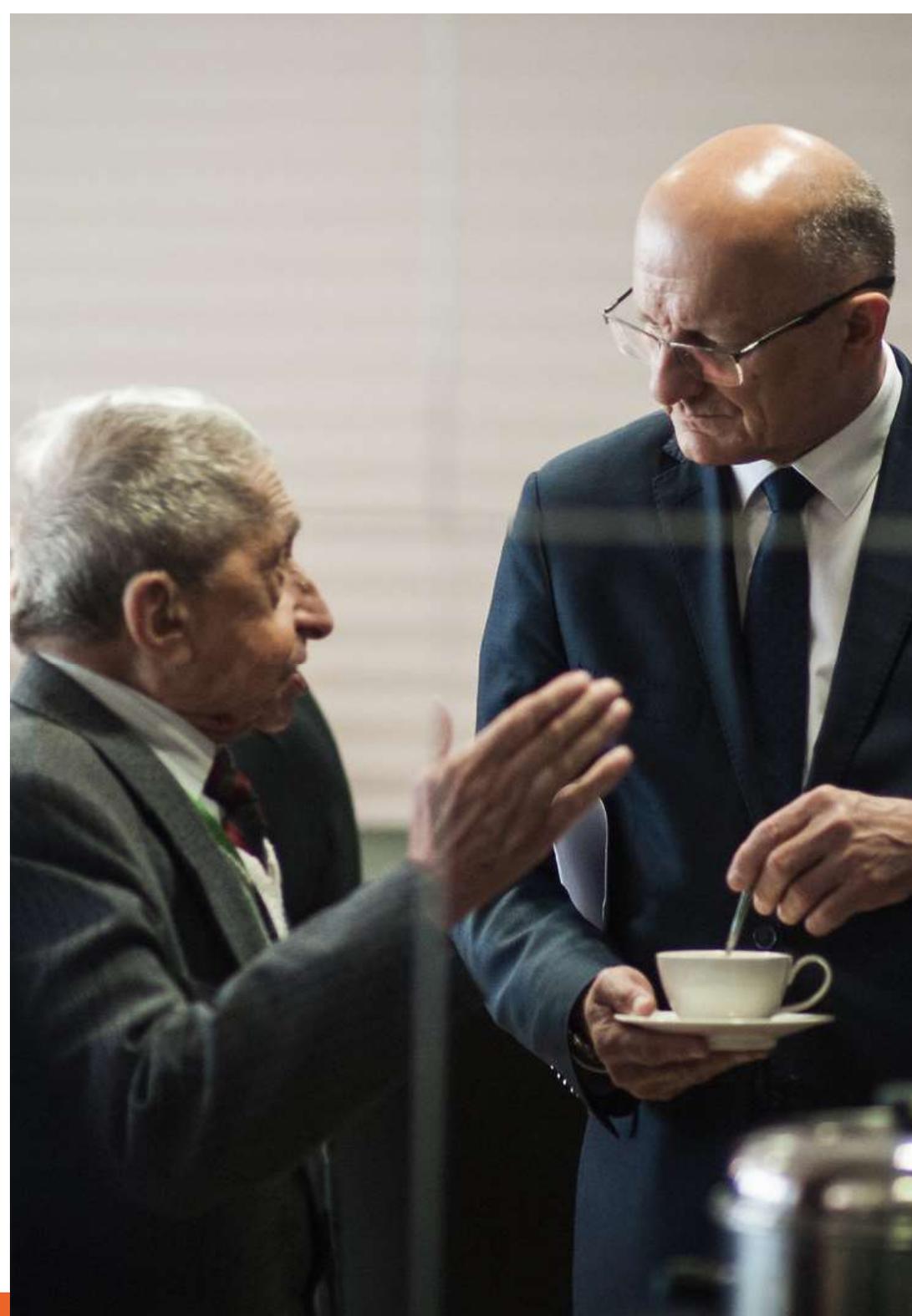


REFERENDUM

LUBLIN

Assemblée citoyenne

- **La ville de Lublin a décidé de perfectionner son système de tirage au sort pour constituer son assemblée citoyenne à l'aide d'un logiciel « The panel helper ».** Ce dernier filtre la base de données des personnes inscrites pour participer à l'assemblée des citoyens en fonction de profils démographiques individuels.
- Le choix des panélistes correspondait au **profil démographique de la ville**, en tenant compte de facteurs tels que le sexe, l'âge, le niveau d'instruction et le lieu de résidence.
- Pour assurer la bonne représentation de la population les panélistes doivent confirmer leur participation. Ainsi, si un membre se désiste un citoyen membre du même groupe préétabli que lui sera appelé.
- **60 participants ont été tirés au sort** afin de participer à 6 jours de réunions pour finalement élaborer 250 recommandations pour la ville afin de limiter la pollution atmosphérique.
- Cette assemblée s'est retrouvée autour de 6 réunions. Les trois premières ont eu pour but de **former les participants** à la question de la pollution de l'air avec l'intervention d'experts et d'ONG familières à la question. Les trois réunions suivantes ont fait l'objet de discussions autour des solutions possibles pour limiter cette pollution.
- Sur les 250 recommandations élaborées, 55 ont reçu plus de 80% des voix et ont donc été proposées à la mairie qui est dans l'obligation de les mettre en place.



LUBLIN

Assemblée citoyenne

PARTICIPATION



ECHELLE



SÉLECTION



INSTANCE PERMANENTE/ PROVISOIRE



OPÉRATIONNEL / STRATÉGIQUE



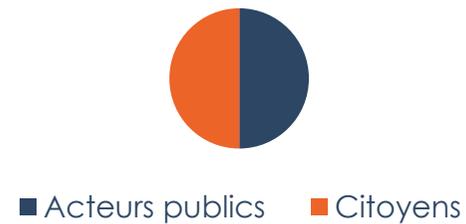
FRÉQUENCE



RESSOURCES

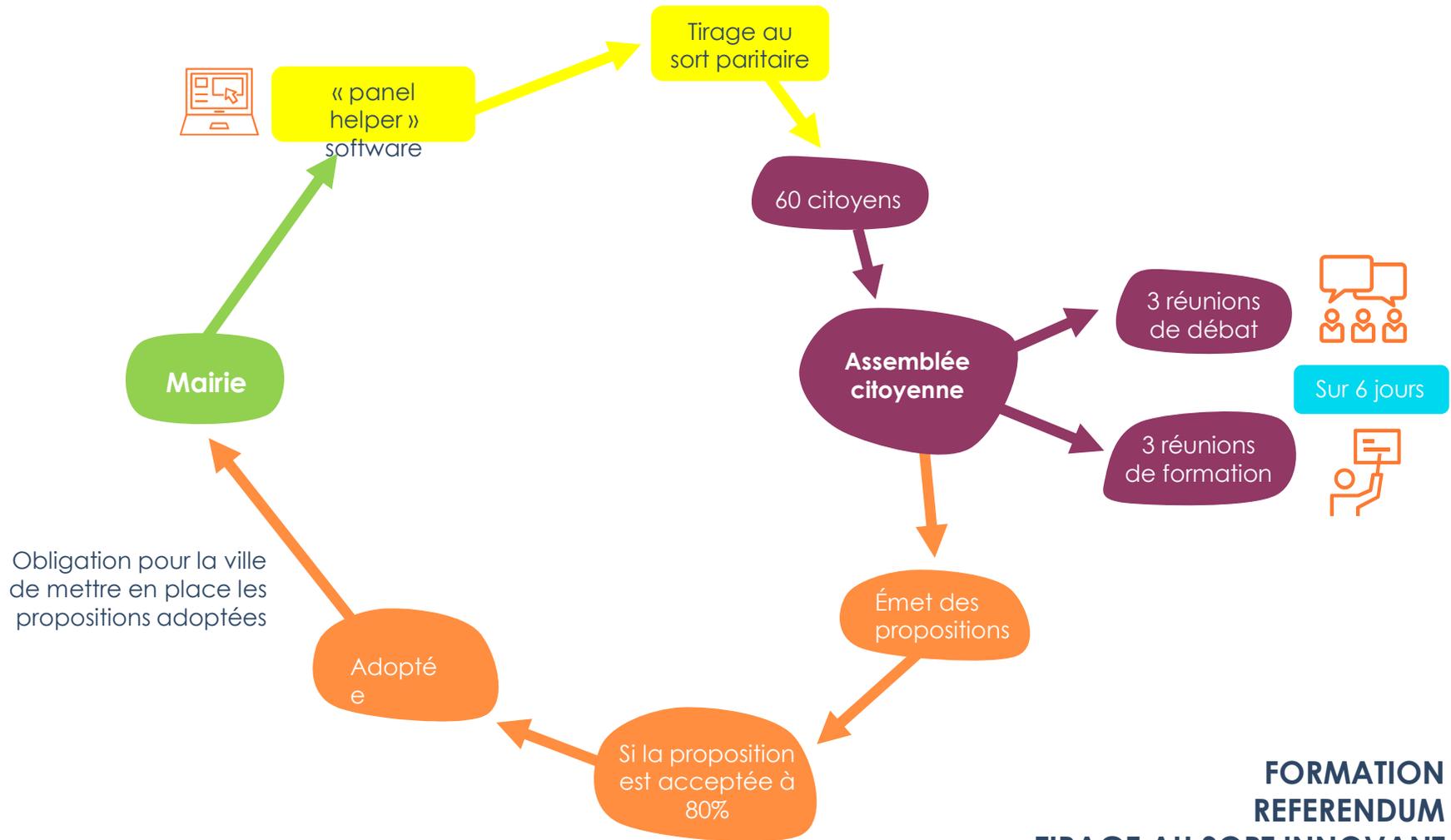


IMPLICATION



LUBLIN

Assemblée citoyenne



**FORMATION
REFERENDUM
TIRAGE AU SORT INNOVANT**

DANEMARK

Danish Board of Technology

- Le Danemark organise depuis 1987, à l'initiative du Danish Board of technology des conférences de consensus publiques dont le but est **de placer les citoyens au centre d'un processus d'évaluation** sur les enjeux et les choix technologiques. Elles prennent la forme d'un dialogue organisé entre un panel de profanes et un panel d'experts lors d'une conférence publique.
- C'est le comité d'organisation qui assure l'organisation de ces conférences en recrutant le panel de profanes, en nommant le médiateur, en préparant et en organisant les réunions intermédiaires, en recrutant les experts etc.
- Le recrutement du « panel de profanes » est le résultat d'un long processus qui dure entre 4 et 6 mois. Suite à un appel de candidature par voie de presse, les candidats doivent candidater par écrit. Seul un groupe de 10 à 15 personnes est sélectionné. **Il doit ensuite acquérir des connaissances pour pouvoir participer au débat.**
- Entre 12 et 15 experts participent à ces conférences. Ils sont choisis par le comité en accord avec le panel des profanes. Leur rôle est de répondre pendant la conférence aux questions du panel de profanes.
- La conférence publique de consensus ne constitue que le point d'orgue du processus. elle se déroule pendant 3 jours en présence et avec la participation du public. Le premier jour, est consacré à la rédaction d'un document final qui privilégie **la recherche du consensus** sur les questions en débat et à la réponse aux questions du public ou à d'éventuelles questions complémentaires du panel de profanes. Enfin le document final est lu publiquement le 3^{ème} jour.



DANEMARK

Danish Board of Technology (Comitee)

PARTICIPATION



ECHELLE



SÉLECTION



INSTANCE PERMANENTE/ PROVISOIRE



OPÉRATIONNEL / STRATÉGIQUE



FRÉQUENCE



RESSOURCES



IMPLICATION



AG DE QUARTIER À ORLÉANS

Mouvement citoyen, assemblées citoyennes thématiques

- Il existe 6 assemblées générales de quartier à Orléans réparties selon la cartographie des secteurs mise en place avec la nouvelle Charte de la participation citoyenne. Elles sont organisées en **fin d'année scolaire**.
- Elles représentent des moments, où les habitants peuvent **échanger** avec les élus locaux (maire, adjoint de quartier, élus thématiques), les services techniques et le ou la responsable de la mairie de proximité.
- À ces assemblées, les habitants ont la possibilité de poser des questions, faire des remarques, exposer des requêtes concernant leur environnement.
- La mairie voit en ces assemblées la possibilité de justifier des projets en cours ou à venir, faire le point sur certains dossiers.
- Les points récurrents de ces assemblées concernent les questions de stationnement, de sécurité et de l'état de la voirie.
-
- En amont des assemblées générales, chaque élu profite de ses contacts réguliers, sur son secteur, pour recenser les questions et suggestions qui pourront être abordées lors de l'assemblée générale.
- En 2018, 800 000 euros ont été consacrés soit au budget participatif (300 000 pour les propositions des habitants pour des petits travaux), et 500 000 euros pour répondre aux demandes d'aménagements exprimées lors des AG. Ce fut par exemple le cas de la réfection de la rue Sainte- Catherine en centre ville. Des travaux qui résultent d'échanges avec les habitants.
- **L'objectif de ces assemblées générales de quartier serait d'aller vers une co-construction avec les élus et les habitants.**



AG DE QUARTIER À ORLÉANS

Mouvement citoyen, assemblées citoyennes thématiques

PARTICIPATION



ECHELLE



SÉLECTION



INSTANCE PERMANENTE/ PROVISOIRE



OPÉRATIONNEL / STRATÉGIQUE



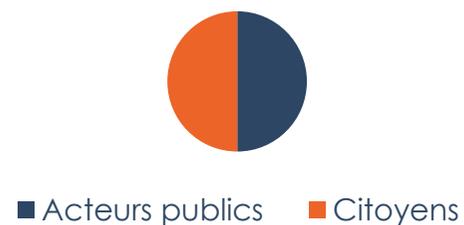
FRÉQUENCE



RESSOURCES

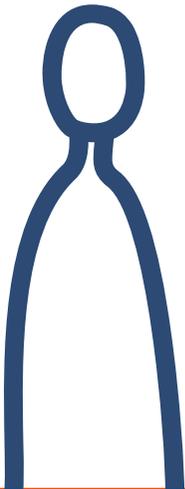


IMPLICATION



AG DE QUARTIER À ORLÉANS

Mouvement citoyen, assemblées citoyennes thématiques



CONSULTATION



EUPEN

En communauté germanophone de Belgique

- Eupen à l'automne 2019 va se doter d'un système permanent de consultation des citoyens basés sur le tirage au sort. Le système se décline en 3 axes. Il y a d'abord un **conseil, composé de 24 citoyens désignés par le hasard**. Ceux-ci siègent durant 18 mois, à côté du parlement. Leur mission consiste à organiser, une à trois fois par an, les débats de l'assemblée citoyenne. En amont des échanges, ils décident donc de l'agenda et des thématiques abordées ; en aval, du suivi assuré par les parlementaires.
- **L'assemblée citoyenne**, la *Bürgerversammlungen*, se saisira des thèmes fixés par le conseil citoyen pour en débattre durant une courte durée et émettre des recommandations à destination du parlement. Le conseil fixera la durée des débats ainsi que le nombre de panélistes (entre 25 et 50). Le choix de ses membres relèvera d'un tirage au sort pondéré par des critères de genres (parité), d'âge (16 ans minimum) ou de niveau d'éducation. La participation sera volontaire : si une personne tirée au sort ne veut pas participer, elle pourra refuser et sera alors remplacée par une autre elle aussi tirée au sort.
- **Les membres seront rémunérés en fonction de la durée de leur travail à raison de 37,5€/ demi-journée.**
- Cette assemblée citoyenne doit répondre aux objectifs de renforcements de la participation citoyenne, à l'amélioration de la compréhension du processus de décision et enfin de renforcement des institutions démocratiques.
- Le parlement s'engage, si un thème recueille une certaine quantité de votes, à se saisir du sujet et, s'il ne suit pas les recommandations citoyennes, à fournir une justification motivée.



EUPEN

En communauté germanophone de Belgique

PARTICIPATION



ECHELLE



SÉLECTION



INSTANCE PERMANENTE/ PROVISOIRE



OPÉRATIONNEL / STRATÉGIQUE



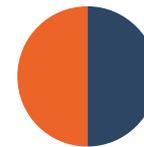
FRÉQUENCE



RESSOURCES



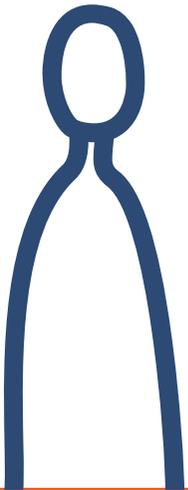
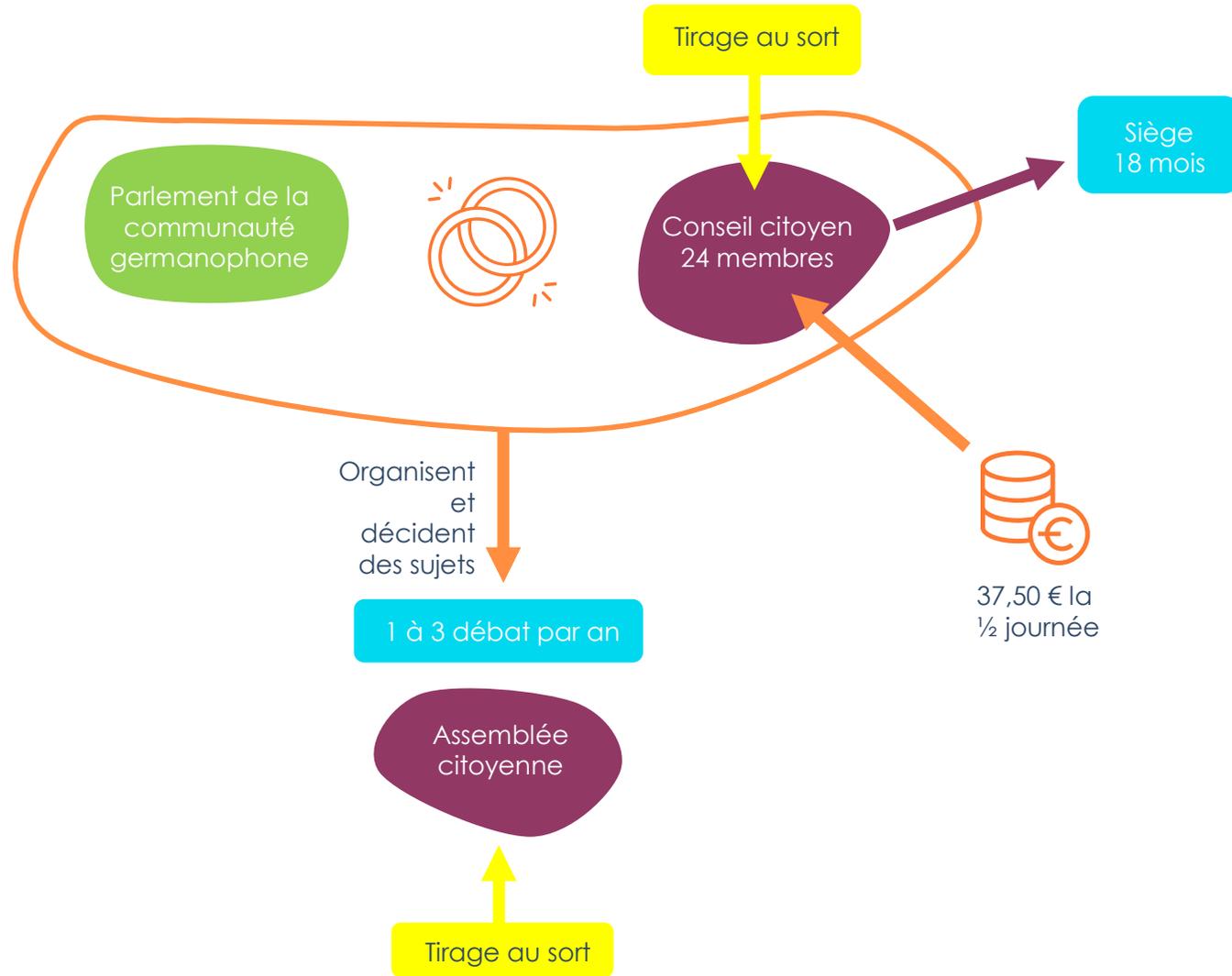
IMPLICATION



■ Acteurs publics ■ Citoyens

EUPEN

En communauté germanophone de Belgique



SAILLANS

Instance citoyenne

« one shot » à thématique

- Cet observatoire est une « **instance d'observation qui a pour finalité de veiller à la mise en pratique de la démocratie participative** ». Il ne peut donc se prononcer sur les choix, les projets et dossiers traités par la municipalité mais se prononce exclusivement sur la méthode et la démarche participative de la municipalité.
- Cet observatoire, anciennement Conseil des Sages a été créé lors d'élections municipales avec la liste « Autrement pour Saillans ... tous ensemble » qui promettait plus de démocratie participative. Ainsi, elle a créé ce conseil pour **ne jamais perdre de vue le fait de redonner du pouvoir aux habitants et de réhabiliter l'action politique en s'appuyant sur les besoins, les idées, l'expertise d'usage des habitants.**
- Seuls les habitants de Saillans peuvent faire partie de cet observatoire. Dans un premier temps la candidature des habitants se fait sur la base du volontariat. Dans un second temps, un tirage au sort paritaire est organisé pour que 6 nouveaux membres externes au groupe initiales puissent siéger à l'observatoire.
- L'une des missions principales de l'observatoire est de pouvoir évaluer le ressenti des habitants quant à leur capacité d'action et d'influence sur les décisions de politique locale sur l'ensemble de la mandature et sur les pratique et méthodes employées.



SAILLANS

Instance citoyenne « one shot » à thématique

PARTICIPATION



ECHELLE



SÉLECTION



INSTANCE PERMANENTE/ PROVISOIRE



OPÉRATIONNEL / STRATÉGIQUE



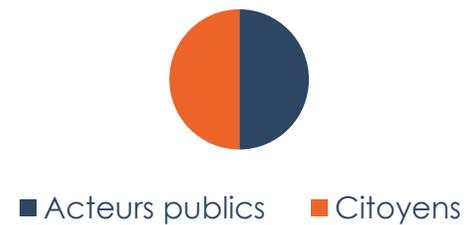
FRÉQUENCE



RESSOURCES

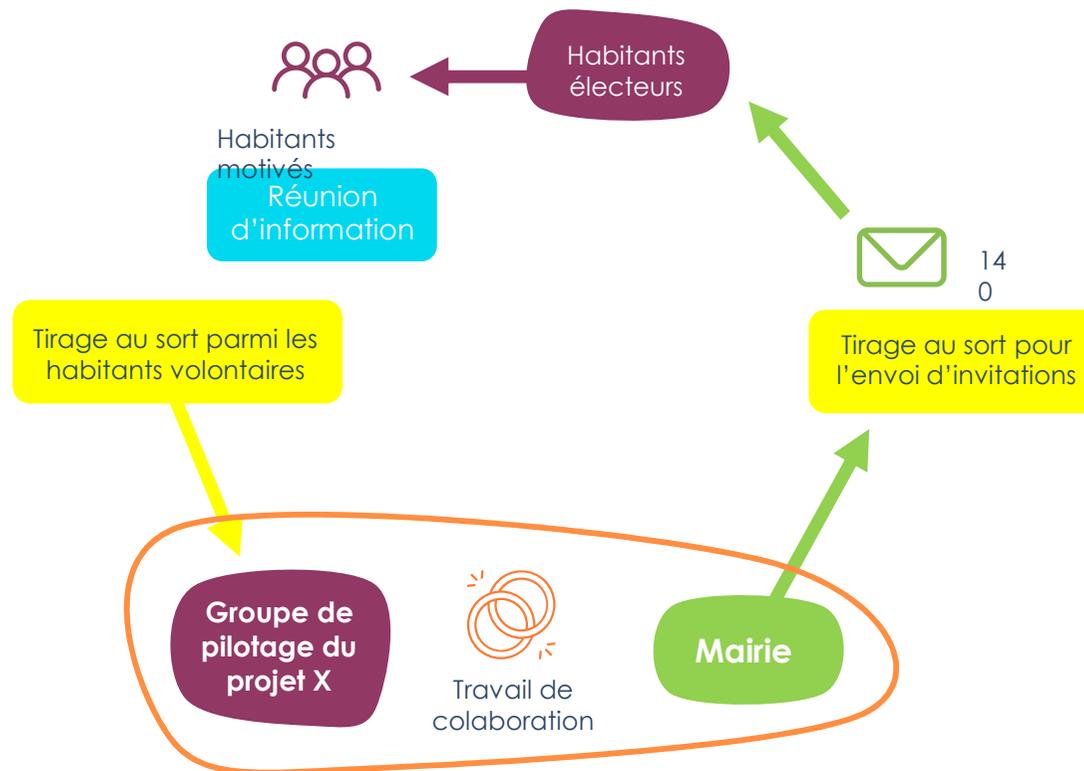


IMPLICATION



SAILLANS

Instance citoyenne « one shot » à thématique



COLLABORATION

GRENOBLE

Conseils citoyens indépendants

- Depuis septembre 2014, la ville de Grenoble a lancé une **démarche participative de co-construction** pour refonder les instances de participation citoyenne avec un objectif de partage des capacités d'actions et de décision avec les Grenoblois ce qui a permis la création de conseils citoyens indépendants grenoblois.
- La création de ces conseils a été motivée par la volonté de **sortir d'un climat de défiance** qui a souvent teinté les démarches de participation, de réinterroger les dispositifs en place et les pratiques en vigueur et de reconnaître la capacité de tous les résidents grenoblois à agir.
- La commission extra-municipale composée de 8 citoyens de 9 élus, mais aussi d'associations et d'un conseiller communautaire ont pu dessiner les contours des conseils citoyens indépendants.
- Ces derniers ont pour objectif d'associer le plus grand nombre et d'encourager les plus éloignés de la vie politique pour les amener à participer à des temps de débats ou à organiser la co-construction de projets à l'échelle de leurs territoires.
- Ils ont aussi un rôle de transmission vis-à-vis de la municipalité.
- **Ces conseils peuvent être amené à construire un projet avec la ville** où s'il y a une délibération, le conseil sera associé au circuit décisionnel de production de cette délibération. S'il n'y a pas de délibération, un débat public peut être organisé avec les élus. Les modalités de ce dernier doivent être co-construites avec le conseil.
- Les conseils citoyens indépendants peuvent poser une question orale au Maire qui doit y répondre en séance publique. Ces questions doivent relever de la compétence du conseil municipal.
- Il existe 7 conseils citoyens indépendants à Grenoble qui s'inspirent des périmètres scolaires des collèges et des unions de quartier. Le citoyen est libre de choisir son conseil citoyen indépendant.
- Ces conseils sont composés d'habitants et d'usagers du territoire et sont paritaires.
- **Ils sont composés au maximum de 40 membres dont 20 sont tirés au sort parmi une liste de personnes volontaires, et dont 20 sont tirés au sort parmi les habitants et usagers du territoire du CCI et acceptant la participation effective au CCI.**
- Pour intégrer un CCI il faut avoir au moins 16 ans, habiter ou exercer une activité à Grenoble et être une personne physique.
- **Les CCI ne sont pas co-présidés par les élus pour leur garantir une autonomie de fonctionnement.**
- Les membres sont désignés pour un mandat d'un an renouvelable 1 fois.
- Ces conseils définissent leurs méthodes de travail eux-mêmes et décident des projets et sujets sur lesquels il souhaitent s'investir.

GRENOBLE

Conseils citoyens indépendants

PARTICIPATION



ECHELLE



SÉLECTION



INSTANCE PERMANENTE/ PROVISOIRE



OPÉRATIONNEL / STRATÉGIQUE



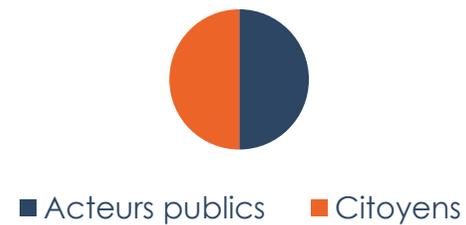
FRÉQUENCE



RESSOURCES

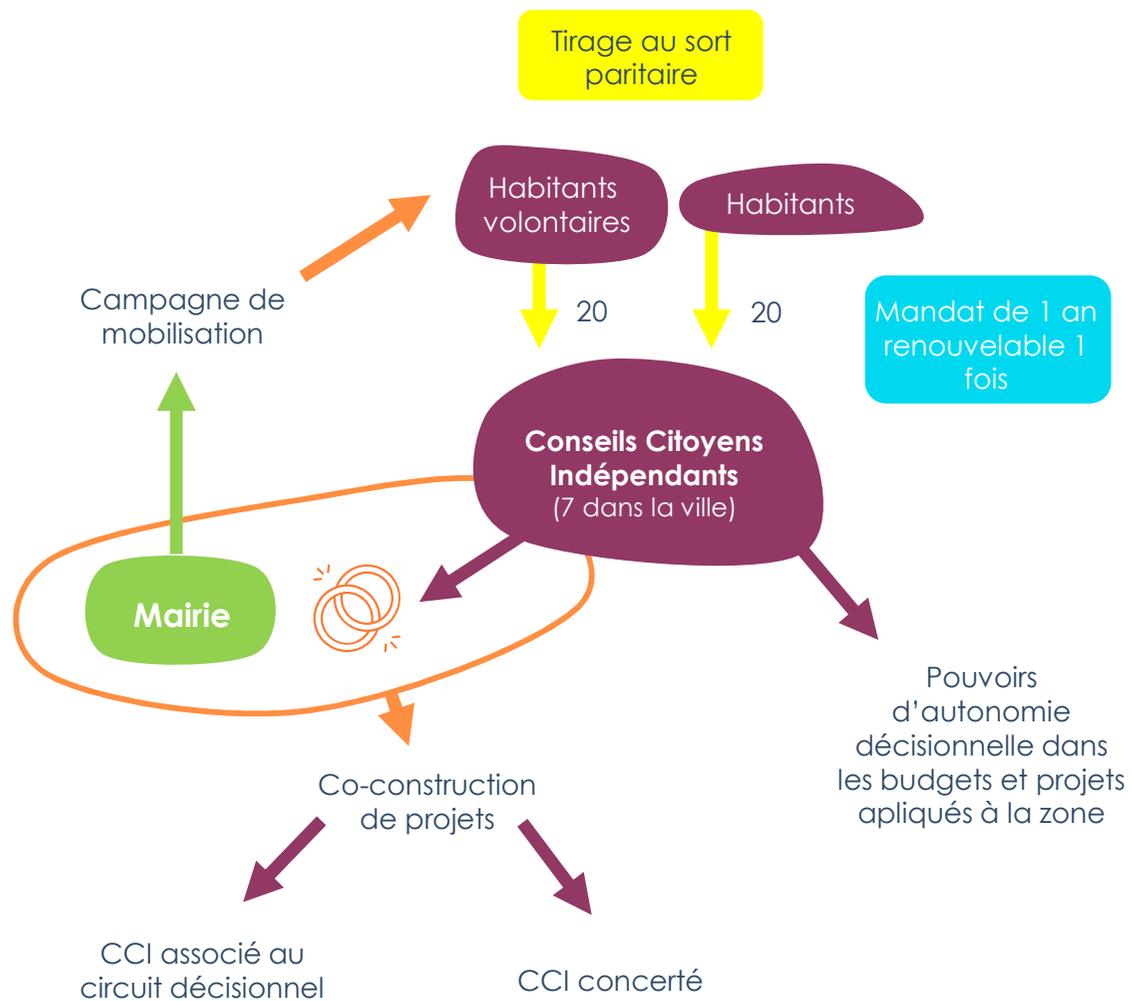


IMPLICATION

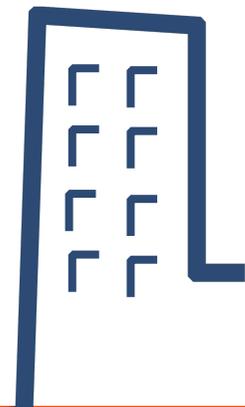
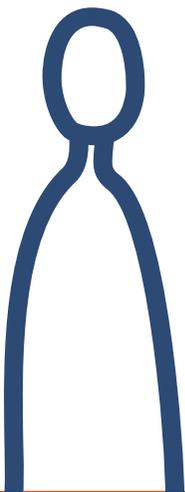


GRENOBLE

Conseils citoyens indépendants



AUTONOMIE



KINGERSHEIM

Démocratie locale participative

- La municipalité de Kingersheim est pionnière en matière de démocratie participative dont le but est de co-créeer avec les habitants.
- **Elle dispose d'une « maison de la citoyenneté » qui se présente comme un lieu où s'exercent les fonctions essentielles de la démocratie (délibération, élaboration et co-production avec les habitants, décision politique, implication citoyenne).**
- Elle se combine avec d'autres dispositifs à l'instar d'états généraux permanents de la démocratie, de conseils participatifs et d'une journée citoyenne ou encore de consultation citoyenne.
- Les conseils participatifs sont composés de citoyens tirés au sort dans le cadre de projets précis. Par exemple, le conseil citoyen « éclairer juste » s'occupe de toutes les questions concernant l'éclairage public. Dans un souci de transition écologique la ville s'est en effet posé la question s'il fallait éteindre tout éclairage public entre 1h et 4h du matin ce qui a provoqué un lever de boucliers de la part de certains habitants. Ainsi, le conseil main dans la main avec la mairie a trouvé un compromis en choisissant de remplacer l'éclairage public trop consommateur d'énergie par un éclairage à led. Le conseil a pris part au processus à chaque étape y compris dans le choix des luminaires et des led.



KINGERSHEIM

Démocratie locale participative

PARTICIPATION



ECHELLE



SÉLECTION



INSTANCE PERMANENTE/ PROVISOIRE



OPÉRATIONNEL / STRATÉGIQUE



FRÉQUENCE



RESSOURCES

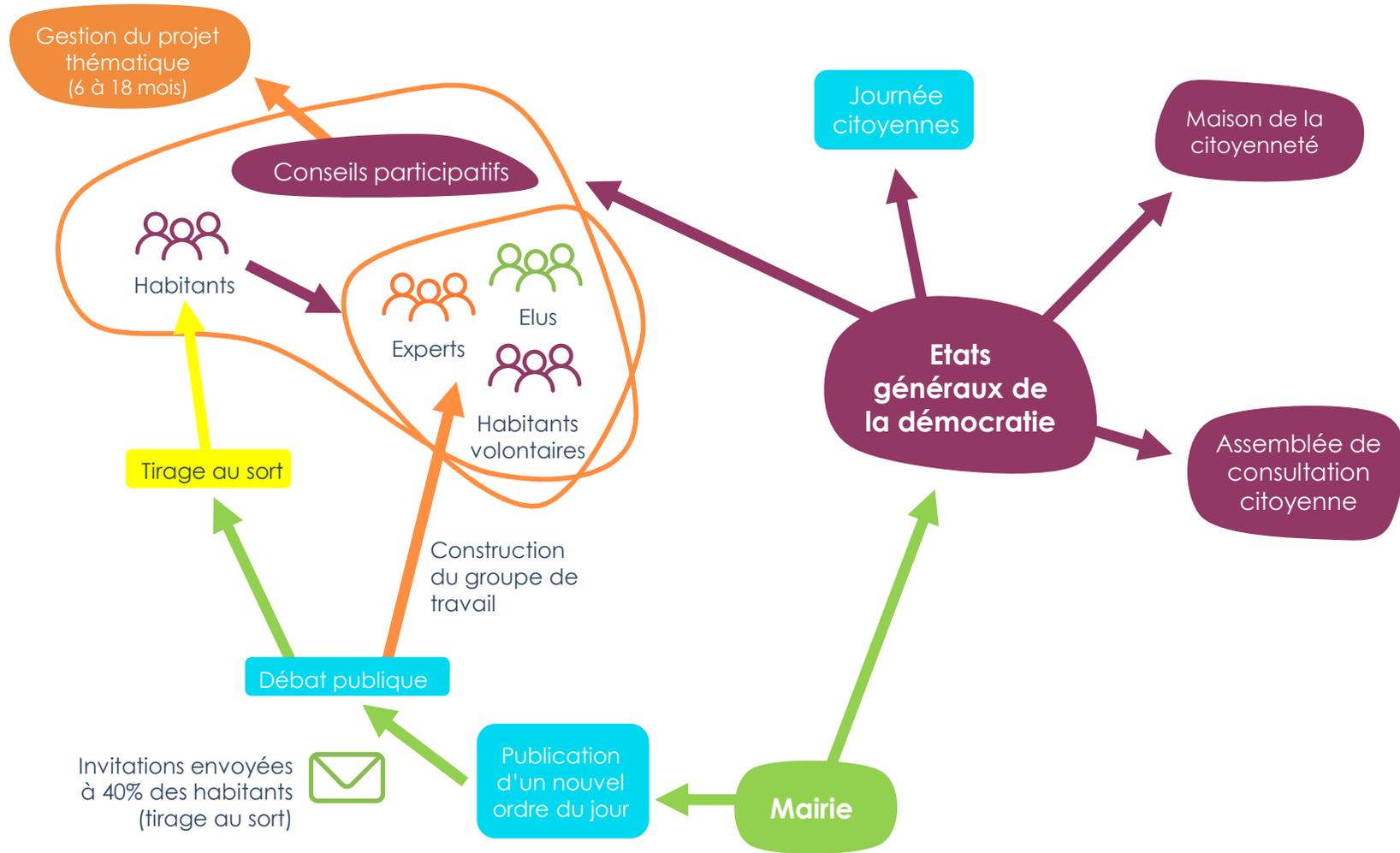


IMPLICATION



KINGERSHEIM

Démocratie locale participative



BUENOS AIRES

Neighborhood Assemblies

- Les Neighborhood assemblies à Buenos Aires ont été créées en décembre 2001 quand des **manifestations de grande ampleur** ont poussé à la démission en une semaine deux présidents le radical Fernando de la Rúa et le péroniste Adolfo Rodríguez Saa.
- Les rencontres se déroulent dans des lieux publics notamment sur des places.
- Ces assemblées se divisent en deux catégories : les assemblées populaires qui traitent des problèmes sociaux et politiques au niveau national et les assemblées locales qui traitent des problèmes plus locaux.
- Lors de celles-ci, les citoyens peuvent discuter des problèmes politiques et sociaux nationaux mais aussi des problèmes à une échelle plus locale.
- Les sujets les plus redondants traitent des problèmes relatifs aux hôpitaux public, au fort taux de chômage et à l'incapacité des familles de se procurer de la nourriture. Ces assemblées ont un certain intérêt dans la mesure où ces questions n'ont pas été traitées par les pouvoirs publics.
- Ces « Neighborhood assemblies » ont eu un certain poids dans la mesure où elles ont pu faire avancer les choses. Par exemples, celles localisées à l'ouest de Buenos Aires ont pu faire pression sur la compagnie d'électricité Edusur octroyer ne pas couper l'électricité pendant 180 jours aux habitants qui avaient du retard dans le paiement de leur facture.
- Toutefois, ces associations ont fait l'objet de menaces notamment auprès des leaders qui ont été intimidés par les employés municipaux ou par les sympathisants des partis traditionaux.
- **Ces assemblées ont été dissoutes entre 2002 et 2003 souvent parce que les problèmes soulevés lors de ces assemblées ont été considérés comme réglés.**



BUENOS AIRES

Neighborhood Assemblies

PARTICIPATION



ECHELLE



SÉLECTION



INSTANCE PERMANENTE/ PROVISOIRE



OPÉRATIONNEL / STRATÉGIQUE



FRÉQUENCE



RESSOURCES

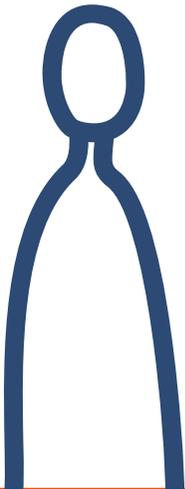
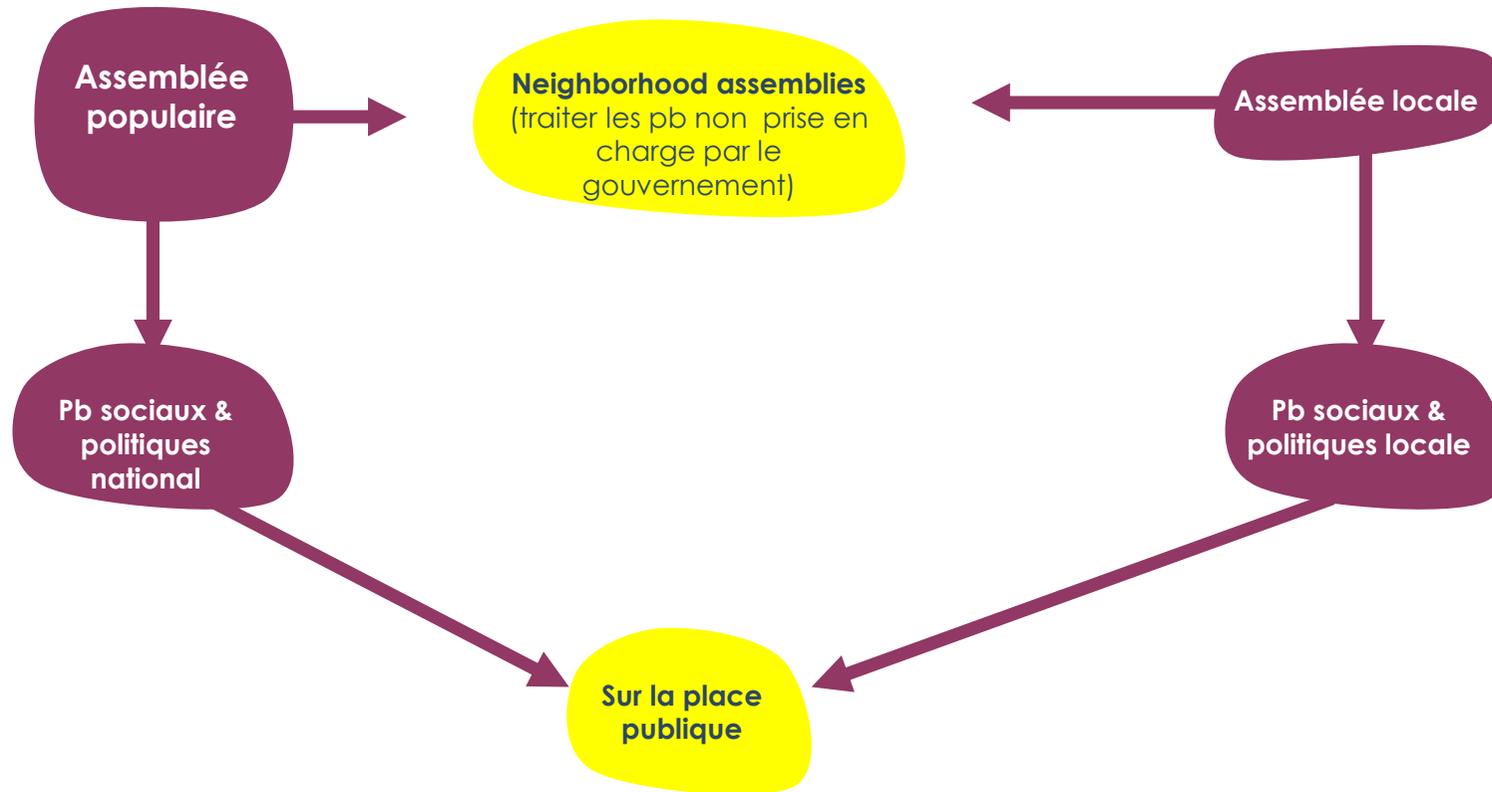


IMPLICATION



BUENOS AIRES

Neighborhood Assemblies



MONTEVIDEO

Conseils de quartiers

- Ces conseils ont été créés à l'initiative de Tabaré Vazquez à l'époque maire de Montevideo . Ces conseils ont pour but de stimuler la participation au niveau local.
- A l'origine, l'administration a divisé la ville en 18 zones et a créé des « **centres communaux de zone** ». Dans chaque zone, des réunions publiques étaient organisées pour voter le budget pour chaque zone. Environ 25 000 personnes ont participé à ces réunions pour discuter du budget de la ville pour 1991. Des réunions ont aussi été organisées dans les centres communaux pour que les habitants puissent exprimer leurs opinions sur la manière dont pouvait être organisée la participation des habitants.
- Le « Montevideo in Forum » marque un tournant dans la participation. En effet, les centres communaux ont créé 2 conseils : **un conseil élu** de 5 membres qui dispose d'un pouvoir décisionnel et un **conseil de voisins élus** composé de 25 à 40 membres qui se rencontrent publiquement 2 fois par mois qui dispose d'un rôle consultatif. Le conseil décide du budget de la zone et des missions de service public, propose des projets pour la zone et contrôle les actions du gouvernement.
- Vazquez a aussi favorisé la participation en permettant à chaque quartier de siéger au conseil (sur base de rotation chaque semaine) afin qu'il puisse exposer ses requêtes.



MONTEVIDEO

Conseils de quartiers

PARTICIPATION



ECHELLE



SÉLECTION



INSTANCE PERMANENTE/ PROVISOIRE



OPÉRATIONNEL / STRATÉGIQUE



FRÉQUENCE



RESSOURCES

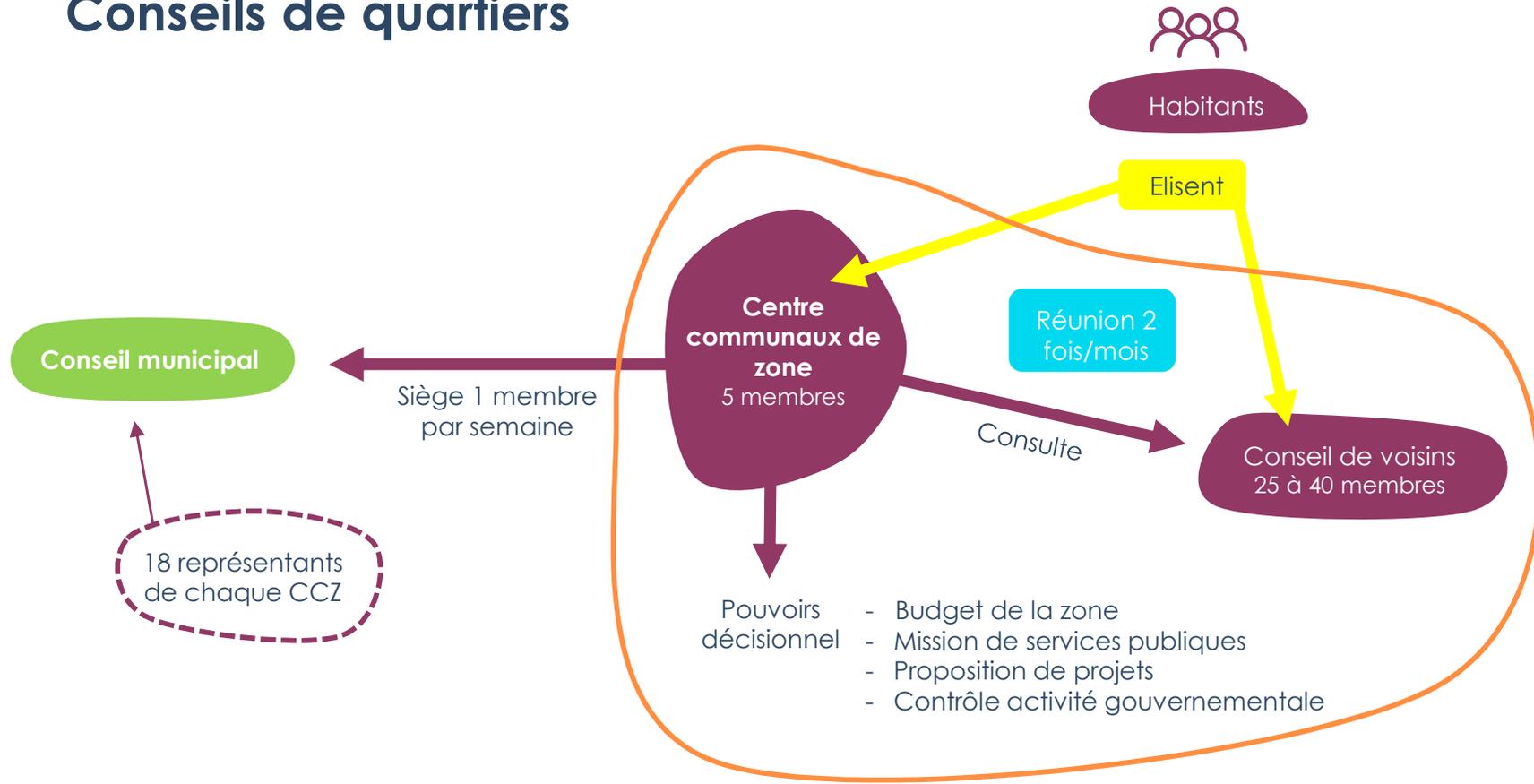


IMPLICATION

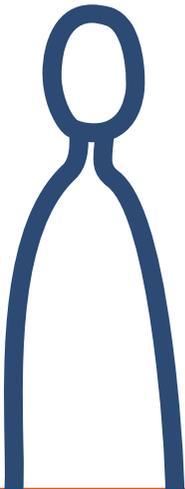


MONTEVIDEO

Conseils de quartiers



AUTONOMI
E



NEW YORK CITY

Community boards

- Les community boards sont des **systèmes de représentations locaux** à NYC. Il en existe 59 dont chacun est composé de 50 bénévoles, dont la moitié est nommée par leur conseil municipal de quartier. Les membres sont sélectionnés et nommés par le président du quartier parmi les personnes les plus actives et engagées de chaque communauté et doivent résider, travailler ou avoir des intérêts dans la communauté.
- Chaque community board est dirigé par un **chef de district** qui met en œuvre des démarches pour améliorer la prestation des services de la ville pour le quartier. Leur principale mission est de recueillir les plaintes de la part des résidants, et d'organiser des événements de quartier. Beaucoup de conseils font le choix de prodiguer d'autres services qui sont plus spécifiques aux besoins de la communauté.
- Par ailleurs, ces conseils ont un **rôle** dans la gestion de l'occupation des sols et dans le découpage territorial. Par exemple, ils ont un rôle consultatif sur le placement des équipements municipaux dans la communauté.
- Il a aussi un **rôle décisionnel** : par exemple, c'est lui qui distribue les licences d'alcools aux bars.
- Il émet aussi des **recommandations** lors de l'élaboration du budget de la ville.
- Tout le monde peut assister aux réunions des community boards qui se déroulent **1 fois par mois** durant celles-ci, les membres discutent des préoccupations de la communauté et recueillent les plaintes des habitants. Il y a souvent des sessions supplémentaires qui sont organisées sous forme d'auditions publiques pour permettre aux habitants de s'exprimer sur des sujets qui touchent au budget de la ville, à l'utilisation de l'espace public etc.



NEW YORK CITY

Community boards

PARTICIPATION



ECHELLE



SÉLECTION



INSTANCE PERMANENTE/ PROVISOIRE



OPÉRATIONNEL / STRATÉGIQUE



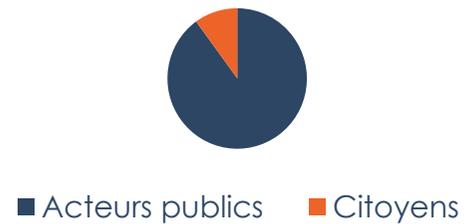
FRÉQUENCE



RESSOURCES

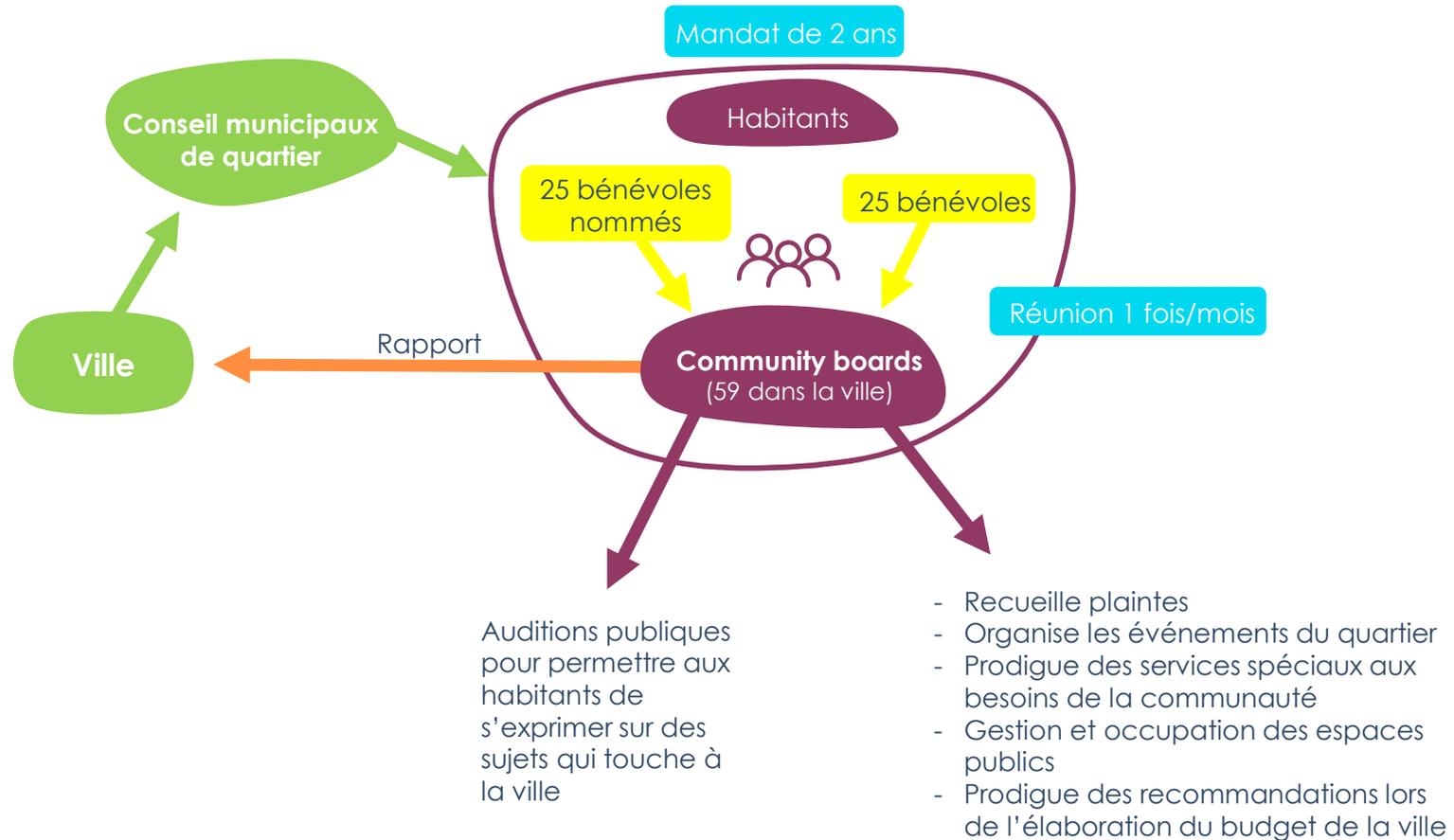


IMPLICATION

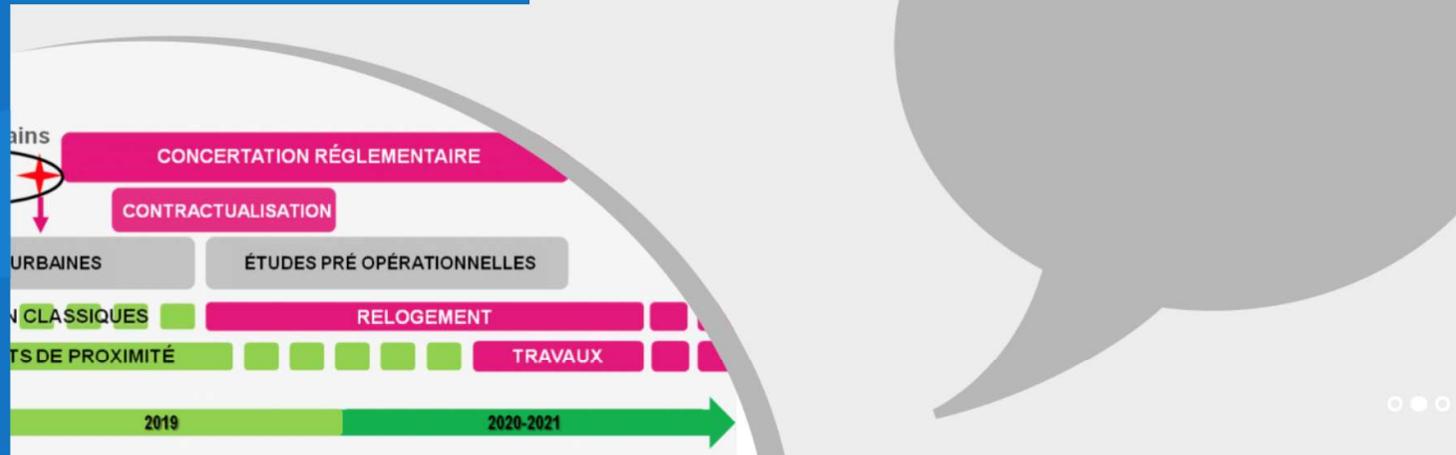


NEW YORK CITY

Community boards



Rénovation urbaine sur l'arc Nord-Ouest



Bienvenue

La participation à Roubaix, riche de l'histoire et de l'engagement citoyen qui l'anime, s'ouvre en permanence à de nouvelles perspectives pour accompagner l'action publique.

Roubaisiennes et Roubaisiens bénévoles sont ainsi près de mille à faire vivre la démocratie locale dans des domaines variés : soutien aux projets d'initiative citoyenne, cadre de vie, interculturelité, jeunesse développement durable etc.

CONSEILS CITOYENS

PROJET D'INITIATIVE CITOYENNE

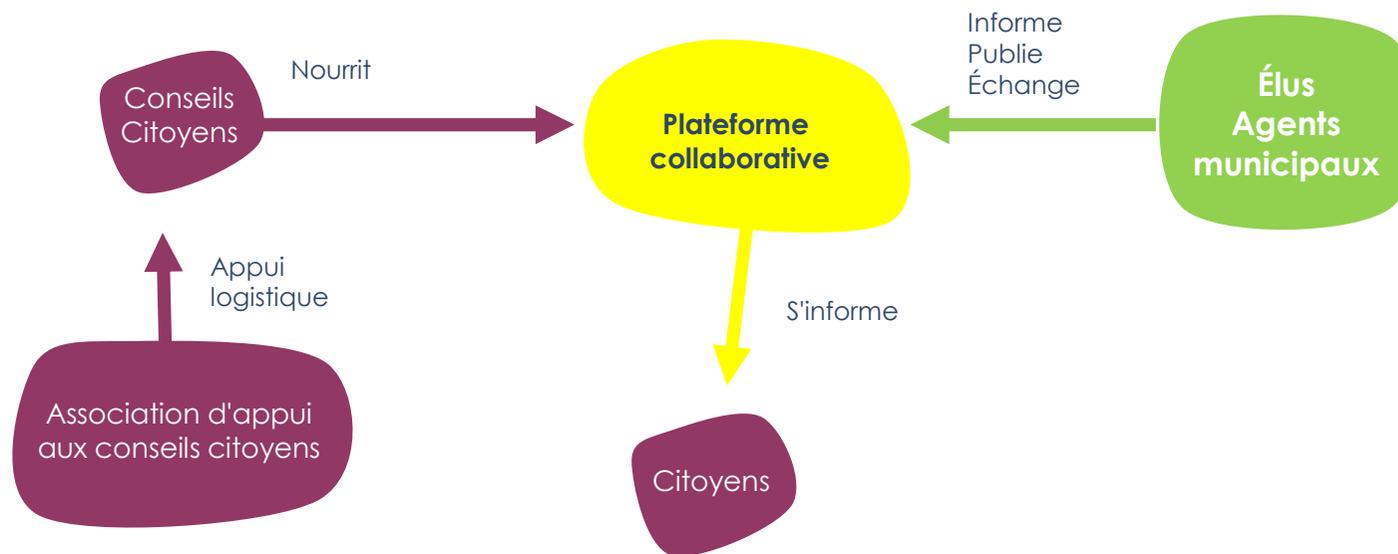
CONSEIL ROUBAISIE DE

ROUBAIX
LaFabrique

- La Fabrique est un **site web collaboratif** édité par la ville de Roubaix qui permet aux habitants et aux acteurs de la ville de s'informer, d'échanger et de travailler collectivement. La fabrique a une fonction de soutien aux dynamiques de terrain. Elle permet à ses membres de publier, échanger et co-construire entre citoyens, élus et agents municipaux et permet aussi aux citoyens de s'informer sur la vie démocratique locale.

ROUBAIX

LaFabrique



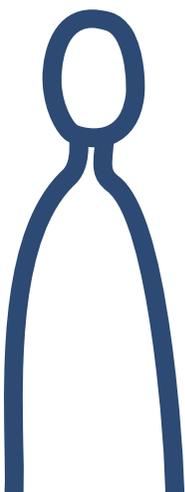
BRUXELLES

Droit d'interpellation

- Les citoyens disposent d'un **droit d'interpellation** du Conseil Communal.
- Pour pouvoir exercer ce droit les citoyens doivent être au moins âgés de 16 ans et être domiciliés dans la Commune.
- Cette interpellation doit remplir 4 conditions : elle doit être signée par 20 personnes, traiter d'un sujet d'intérêt communal, ne pas revêtir d'un sujet exclusivement particulier et être rédigée en français ou en néerlandais.
- Les interpellations relevant des séances à huit clos, qui figurent déjà à l'ordre du jour du conseil, qui a déjà fait l'objet d'une interpellation ou qui ne respecte pas les droits de l'Homme ou revêt d'un caractère raciste ou xénophobe ne peuvent pas être reçues.
- La procédure de recevabilité des interpellations est réglée par les dispositions du règlement d'ordre intérieur relatives aux points mis à l'ordre du jour par les membres du conseil non membres du Collège.
- Le conseil doit assurer la publicité de la procédure d'interpellation des habitants, notamment au moyen d'une publication.

BRUXELLES

Droit d'interpellation



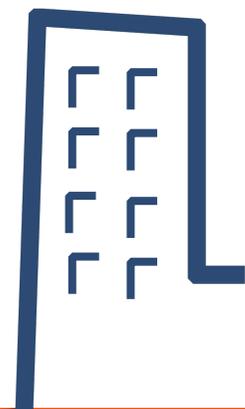
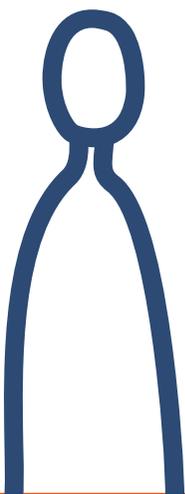
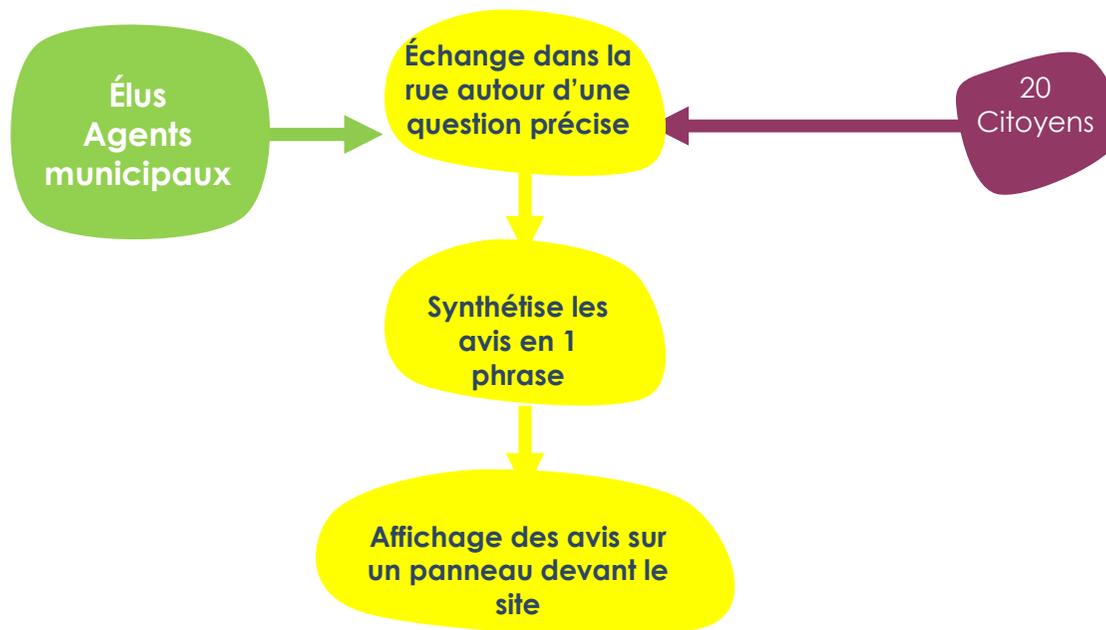
L'atelier de rue

- Un atelier de rue est une **façon d'échanger** autour d'un thème, avec les habitants, passants ou usagers du lieu dans lequel il s'installe.
- Cet atelier s'organise sur une **journée autour d'un thème précis** où l'équipe de l'atelier va à la rencontre des gens et les invite à discuter autour de ce thème.
- Suite à la discussion, l'échange avec le passant est synthétisé en une phrase et accrochée sous le thème. Cela a pour but que ces échanges soient vus par tous et nourrisse la réflexion de chacun.
- Ces ateliers de rue ont un double objectif : d'une part pour les organisateurs, il permet d'enrichir une réflexion citoyenne, et d'autre part pour les habitants il permet de se questionner et de s'exprimer sur un sujet et de rencontrer de nouvelles personnes dans son quartier.
- Ces ateliers comportent plusieurs avantages : ils permettent une discussion directe, sans intermédiaire, les idées des personnes sont retranscrites sans interprétation et permet de nourrir une réflexion autour d'un sujet.



?

L'atelier de rue



PARTICULARITÉS INTÉRESSANTES

Assemblée citoyenne, Irlande

- Groupes mélangés aléatoirement qui changent à chaque session

Conférence de consensus, Danemark

- Débat incluant le public présent aux conférences

Lublin, Pologne

- Logiciel pour le tirage au sort
- Obligation pour la ville de mettre en place les recommandations si plus de 80% des voix

CCI, Grenoble

- Indépendance du conseil
- Tirage au sort à la fois parmi des volontaires, et des habitants qui ne se sont pas portés volontaires

Kingersheim

- Lieu spécialement dédié à la démocratie participative
- Réelle démarche de co-création et de co-décision